



## **ATSEM EN COLERE !!!**

L'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelle) assure le lien avec les différents éducateurs de l'enfant (directeur, enseignant, animateur, famille).

Des projets éducatifs ont été mis en place depuis de longues années. Ils impliquent ATSEM et enseignants dans une dynamique indispensable (projet d'école, chorale, kermesse, marché de Noël...).

La remise en cause du travail élaboré en concertation avec les équipes enseignantes par notre employeur nous inquiète et nous paraît inappropriée.

Lors d'une réunion nous avons été informées que toutes les ATSEM auraient une nouvelle affectation au 30/06/2016, aucune concertation, ni avec les directions d'école, ni avec les personnels concernées n'a été menée par nos supérieurs hiérarchiques.

Nous apprenons également que l'on veut nous imposer plus de surfaces "collective" à entretenir, ce qui nous empêcherait de continuer le nettoyage minutieux des classes effectué lors des vacances (Tout le matériel pédagogique des enfants).

Nous sommes consternées devant un tel mépris pour le travail d'équipe déployé depuis de nombreuses années sur les écoles.

Nous demandons à la municipalité de maintenir les équipes afin de pérenniser les projets d'école et de promouvoir le développement de l'enfant, particulièrement fragile en zone REP (réseau éducatif prioritaire).

Nous demandons au Maire de revenir sur ces décisions, c'est-à-dire la mobilité forcée, la modification de nos missions lors des vacances scolaires.

Nous exigeons la mise en place d'un groupe de travail sur l'amélioration de nos conditions de travail avec des représentants de notre choix parmi les ATSEM, des représentants élus siégeant au CT et CHSCT ainsi que la présence des Organisations syndicales.